



3 et 4 juin  
28 et 29 novembre

2024

## CRÉER, GÉRER ET DÉVELOPPER SON CFA : OBLIGATIONS, FINANCEMENTS, STRATÉGIES PARTENARIALES

### Public

Tout professionnel impliqué dans un projet de création, de gestion ou de développement d'un CFA : entreprise, CFA/ organisme de formation, organisme accompagnateur (opérateur de compétences, cabinet de conseil...)

### Prérequis

Exercer une fonction dans le secteur de la formation professionnelle ou avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle : acteurs et mesures »

### Moyens pédagogiques

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

### Intervenant

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

### Modalités d'évaluation

Progression des participants évaluée par le formateur tout au long de la formation (test de positionnement, temps d'échanges, travaux pratiques, exercices d'entraînement...) et par un quiz d'évaluation des acquis en fin de formation.

### Modalité de sanction

Remise d'une attestation de fin de formation

Inventaire complet des règles de création et de fonctionnement d'un CFA, cette formation vous donne toutes les clés pour créer et développer votre activité d'apprentissage. Que vous exerciez dans un CFA « historique », dans un organisme de formation ou dans une entreprise, elle vous permettra de sécuriser votre stratégie partenariale en matière de délégation des enseignements de développement, d'identifier les possibilités de financement, de partenariats et de délégation de formation mais aussi de valider ou de revisiter vos documents, tant administratifs que contractuels dans le cadre de la certification « Qualiopi ».

### OBJECTIFS DE FORMATION

- > Identifier les différents types de structuration d'un CFA
- > Connaître les obligations d'un CFA et ses missions d'intérêt général
- > S'approprier le cadre juridique, administratif et financier du marché de l'apprentissage
- > Sécuriser sa stratégie partenariale en matière de certification et de délégation des enseignements

### PROGRAMME

#### IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS SCENARI DE STRUCTURATION D'UN CFA

- Du dimensionnement théorique du CFA au business model : les questions à se poser.
- Formalités administratives pour ouvrir un CFA : les différentes hypothèses.
- Zoom sur l'opportunité de créer un CFA d'entreprise.
- Délégation des enseignements : UFA ou délégation, modalités contractuelles, impact sur la responsabilité du CFA, impact sur la déclaration d'activité et la certification Qualiopi.

#### RESPECTER LES OBLIGATIONS DE FONCTIONNEMENT D'UN CFA

- Vis-à-vis de l'entreprise cliente : publicité, CGV, convention de formation.
- Vis-à-vis de l'Opco ou du financeur public (CNFPT ou ANFH) : formalités liées au dépôt du contrat, modalités et niveaux de prise en charge.
- Vis-à-vis de l'apprenti : positionnement, citoyenneté, accompagnement, règlement intérieur, écologie, handicap, mobilité.
- Vis-à-vis du personnel enseignant : mode de contractualisation et statut.
- Vis-à-vis de l'administration et de France compétences : comptabilité, TVA, bilan pédagogique et financier...

#### DÉVELOPPER ET CHERCHER DES FINANCEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

- Qualiopi : de l'obligation d'être certifié à la démarche qualité comme levier de performance et de développement.
- Certifications professionnelles : opportunités d'enregistrement et stratégies patrimoniales ou partenariales.
- Optimisation du financement : taxe d'apprentissage, investissements, majoration des niveaux de prise en charge, appels à projet, co-financement par l'employeur...



14 heures sur 2 jours de 9 h à 17 h



1 565 € HT (TVA 20 %) 1 878 € TTC  
Déjeuner compris



Centre Inffo,  
Saint-Denis-La Plaine



De 3 à 12 personnes maximum

